

**MA
MUNICIPALITÉ**



CONCHES



De Mendez/Warwick

CHANTELOUP : 7 p. princ. (5 ch, 2 dress. room, 3 s. de b.
Surf. habitable 148 m². Garage 2 voitures.



Val Guermantes

Dans un domaine de 20 hectares
GRETIMA vous propose
5 types de maisons individuelles.
Prêts Immobiliers Conventionnés.
Crédit maxi. 80 %.
Hameau témoin ouvert tous les jours
de 12 h à 18 h sauf le mardi.
Parc de Conches 2. Guermantes 77
tél. 430.21.06

Bon pour une
documentation gratuite

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Nbre de pièces _____

25 GU 0574 MN

Renvoyez ce bon à :
GRETIMA S.A. 20, Av. Franklin Roosevelt 75008 PARIS

MA
MUNICIPALITÉ
et ses services



CONCHES

77 - Seine-et-Marne



Administration - Publicité :

EDISC

24, rue du Quatre-Septembre — 75002 PARIS

Téléphone : 742-79-51

Sommaire

Couverture : Vue aérienne.	
Chers Amis , par J. STURMA, Maire de Conches	3
Interview de M. J. STURMA, Maire de Conches	5
Si nous parlions un peu d'histoire , par René CRESTEY, Maire-Adjoint	9
Renseignements et adresses utiles	11
Rattachement administratif - Parlementaires - Le Conseil Municipal - La Mairie - Culte - Distribu- tions - Enseignement - Perception, etc...	
Démarches à faire pour obtenir des pièces officielles	16

PHOTOGRAPHIES

Les photographies illustrant cette brochure
sont de M. René CRESTEY
sauf celle de la couverture qui est une photo « E.P.A. Marne »

TRANSACTIONS IMMOBILIERES - GERANCE - PRETS
AGENCE CHANOT
ROBQUIN
Derrière la gare de LAGNY (77400) — Tél. : 430-02-86 - 430-26-11
Fermeture le Mercredi

Société Française de Distribution d'eau

ENTREPRISE GENERALE
d'Adduction et Distribution d'Eau

DISTRICT DE LAGNY (77400)

116, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

Tél. : 430-02-53



Chers Amis,

ENCORE une fois, je vais aborder la question de fusion des communes, et notamment celle de Conches et de Guermantes qui ne s'est pas faite, avec le plus grand regret de la part de la Municipalité de Conches et de moi-même. Le refus de la Municipalité de Guermantes nous a posé bien des problèmes en ce qui concerne la gestion de notre commune, surtout du point de vue financier et principalement à propos des subventions que nous aurai-ent accordées les autorités de tutelle dans le cas de la fusion. Les démarches à faire pour obtenir un petit 30 % de subventions, sont nombreuses et aléatoires, et quand nous avons payé 17 % de T.V.A., il n'en reste guère ! Il en est de même pour les emprunts, beaucoup de démarches pour aboutir la plupart du temps à des réponses négatives.

Je ne peux pas vous exprimer tous mes mécontentements sur ce bulletin, cela serait trop long ; c'est pourquoi j'avais souhaité ainsi que mon Conseil, la fusion des deux communes qui nous aurait rapporté de la part du Gouvernement, jusqu'à 80 % de subvention sur tous les projets que nous avons à réaliser, et ce avec des formalités très réduites, c'est-à-dire : point sportif-culturel, assainissement, voirie, etc... C'est pourquoi, mes Chers Amis, j'ai rencontré beaucoup de soucis durant ce quatrième mandat surtout que vous savez tous que je ne suis qu'un petit primaire mais qui a malgré tout, beaucoup de bon sens ! Et j'ai assumé les responsabilités de Maire que vous m'avez confiées aux élections de 1971, du moins je l'espère. Je crois avoir accueilli au mieux de nos possibilités plus de deux cent cinquante familles dans un village dont j'ai tenu à conserver le caractère rural.

Mes Chers Administrés, mon devoir était de vous tracer ces quelques lignes pour vous dire que ce n'est pas en mélangeant la politique que nous pouvons mener à bien les intérêts d'une commune rurale comme la nôtre.

Mars 1977 approche, il va y avoir les élections municipales.

Je m'excuse de vous le dire mais je ne serai pas candidat pour un cinquième mandat car ma santé ne me le permet pas, mais je transmettrai le relais à mon 1^{er} Adjoint, M. Cresty et, je resterai de tout cœur avec vous pour les problèmes qu'il restera à résoudre. Et je vous dis à toutes et à tous : Vive la commune de Conches !

J. STURMA

Maire de Conches.

Entrée de Conches « la cinquième tranche du Val Guermantes »



INTERVIEW

de Monsieur J. STURMA

Maire de CONCHES

GRACE au dynamisme et à la tenacité du Conseil Municipal de Conches, l'assainissement de la commune, préoccupation majeure pour une Municipalité soucieuse du mieux-être de ses habitants, va être réalisé dans le cours de l'année.

M. STURMA, Maire de Conches et M. CRESTEY, Maire-Adjoint, font, pour l'envoyé de « Ma Municipalité », le point sur les différents problèmes qui se sont posés à l'Assemblée Communale depuis notre précédente visite.

— Monsieur le Maire, quelle a été l'activité de la Municipalité au cours de l'année ?

Notre grande préoccupation a été la mise en route de l'assainissement de la commune que nous avons toujours souhaité réaliser et qui est actuellement en cours. Une première tranche de travaux a été réalisée sur les fonds propres de la commune, car les subventions pour ces travaux sont extrêmement difficiles à obtenir et le maître d'œuvre (le Génie Rural) pensait que si nous commençons à financer nous-mêmes ces travaux d'assainissement, nous obtiendrions plus facilement « l'inscription ». Actuellement, nous sommes inscrits et subventionnables pour le reste des travaux, c'est-à-dire qu'aussitôt que la subvention sera débloquée, nous pourrions vraisemblablement obtenir le prêt complémentaire, et nous pensons que la totalité de l'assainissement de la commune sera en cours de réalisation en fin d'année.

Parallèlement, cet assainissement va créer d'autres travaux puisque toute la rue du Fort du Bois qui est départementale, sera refaite par la Direction Départementale de l'Équipement aussitôt que les égouts seront terminés et que le renforcement du réseau de distribution d'eau potable programmé par le Syndicat Intercommunal, sera réalisé. Les trottoirs, à la charge de la commune, seront alors posés, ainsi la rue du Fort du Bois sera faite en sa plus grande partie. Dans la même continuité de travaux, il est prévu l'aménagement du carrefour de la rue du Fort du Bois et de la rue de la Jonchère. E.D.F. est d'accord pour déplacer le transformateur ce qui va permettre de faire un carrefour avec circulation privilégiée, de manière à éviter les risques d'accidents.

La mise en service de la déviation de Lagny (sur la Nationale 34) a conduit la Direction Départementale de l'Équipement à modifier le trajet du C.D. 10 qui emprunte maintenant la rue de l'Orme Bossu. Profitant de ces travaux, nous avons obtenu l'accord de la ville de Lagny pour la pose d'une conduite de captation des eaux pluviales à la place des fossés prévus et d'une canalisation d'égout qui sera ainsi reliée au réseau lorsque celui-ci sera réalisé. Le coût de cette opération a été évidemment beaucoup moins onéreux puisque nous n'avons pas eu à régler la réfection de la chaussée qui intervient pour une large part dans tous les travaux d'assainissement.

— Avez-vous pu acquérir l'ensemble immobilier dont vous nous aviez parlé l'année dernière ?

La vente vient d'être conclue, les emprunts nécessaires nous ayant été accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations. Maintenant nous étudions l'aménagement du terrain et du bâtiment lui-même afin d'utiliser cet ensemble comme centre de réunion de la commune. Nous espérons commencer cet aménagement par les abords (terrain et plantations) dès la fin de cette année.

— Lors des travaux entrepris dans l'Eglise, quelles découvertes avez-vous faites ?

Les travaux entrepris dans l'église ont permis de mettre au jour six piliers d'une assez belle facture des XI^e et XII^e siècles. Nous les avons mis en valeur au mieux, c'est-à-dire en affouillant les emplacements de manière à les faire apparaître au maximum sans pour cela affaiblir la portée des murs. Le travail qui a été réalisé là, a été jugé particulièrement satisfaisant par l'Architecte des Monuments de France puisqu'il a accepté que nous déposions une procédure de classement. Actuellement donc, le site et l'église sont en cours de classement.

Les matériaux utilisés pour le travail de mise en valeur ont été fournis par la Municipalité et le travail a été en grande partie l'œuvre de bénévoles et d'un ouvrier non bénévole rétribué grâce à la générosité des paroissiens. Il faut remercier ici tous ceux qui ont participé à cette réalisation et tout particulièrement M. l'Abbé Guerrier, Mme Cloud, M. Ladoix, M. Bresson et M. Quintin qui, cette année ont repris leur courage afin de peindre les voutes et de nettoyer les sols. Mais quel résultat !

Encore merci à toutes les bonnes volontés.

Détails de piliers dégagés lors des travaux de l'église.



— **Où en est la réalisation de votre plan d'occupation des sols ?**

La première réunion du groupe de travail du P.O.S. s'est tenue le 21 juin dernier. Cette réunion avait été précédée de plusieurs réunions informelles regroupant des membres du Conseil Municipal et des habitants de Conches, afin de tester un peu les options que nous désirons prendre. De ce P.O.S. qui est en cours d'étude, il ressort que nous mettrons l'accent au maximum pour conserver à la commune un caractère rural, en laissant le maximum d'espace en zone verte. Des diverses discussions, s'est dégagé un consensus tendant à ce que le caractère agreste de la commune soit partout maintenu, à ne permettre une urbanisation qu'aux endroits où elle existe déjà, avec des zones de discontinuité et à ne pas remettre en question l'extension éventuelle de la Z.A.C.

— **Et pour les rives de la Gondoire, qu'est-il envisagé ?**

La Direction Départementale de l'Équipement a demandé, dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols, de prévoir un accès sur toute la rive sud de la rivière. Aussi est-il envisagé un aménagement des rives de la Gondoire en amont de la rue du Fort du Bois en liaison avec la future retenue d'eau qui sera fixée à cet endroit, à partir de la Râperie jusqu'au pont, et dans un avenir plus lointain, l'aménagement des berges de l'aval du pont jusqu'à Gouvernes.

— **Où en est la réalisation du lotissement du Val Guermantes ? du Centre Commercial et de Loisirs ?**

La cinquième et dernière tranche du lotissement est en cours de construction, les tennis sont terminés et en activité, mais ni le centre commercial, ni le centre socio-culturel ne sont encore réalisés. Lorsque ce dernier sera construit, la Municipalité souhaiterait qu'une association soit créée afin qu'y participe le maximum d'habitants et que soit faite une gestion commune de tous les espaces communs pour éviter que des activités de même nature soient envisagées à des endroits différents. Nous pensons qu'il faut tendre à réunir tous les Conchois, soient-ils « Vieux village » ou « Val Guermantes ».

— **Dans le domaine scolaire, la quatrième classe primaire que vous deviez ouvrir l'année dernière, l'a-t-elle été ?**

Une quatrième classe primaire a été ouverte à la rentrée scolaire 1975 ainsi qu'une troisième classe maternelle, fonctionnant dans les locaux du primaire, ce qui actuellement permet l'accueil de la population enfantine. L'ouverture d'une cinquième classe primaire a été obtenue pour la rentrée 1976.

— **Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, quels travaux avez-vous réalisés ?**

Nous avons utilisé une partie de la somme allouée dans le cadre du plan de relance de l'économie, à faire les peintures du Groupe scolaire et aménager douze parkings en « evergreen », dalles à trous sur lesquelles le gazon pousse (pas en ce moment à cause de la sécheresse), sous les arbres et devant l'église. Nous allons utiliser le reste de la somme à la réfection de la couche de roulement de la Ruelle Binette.



Détail d'un pilier dégagé dans l'église de Conches.

— **Monsieur le Maire, quelles sont vos préoccupations ?**

Comme toutes les communes du secteur 3, c'est le problème du péage de l'autoroute que nous trouvons toujours aussi inadmissible et contre lequel nous nous sommes battus avec l'ensemble des autres maires des secteurs 2, 3 et 4 de la ville nouvelle. Il est paradoxal que l'exploitation soit concédée à une société privée alors que, du fait de sa construction, la Nationale 4 est supprimée sur une partie de son tracé et que les travaux ont été réalisés avec des fonds publics. C'est une anomalie qui va pénaliser énormément l'implantation d'industries dans toute la région et pénaliser aussi toute la population. Le report temporaire de la prise de décision ne nous satisfait pas encore et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de faire maintenir, comme cela était prévu à l'origine, le péage à Bailly-Romainvilliers.



Si nous parlions un peu d'histoire...

par René CRESTEY

Maire-Adjoint

DE nombreux nouveaux habitants de notre village, des nouveaux « Conchois », nous demandent souvent quelle est l'origine de Conches.

C'est pour répondre à cette question que nous avons rédigé la notice ci-dessous en nous servant de l'étude réalisée par le groupe de travail de la Vallée de la Gondoire.

Le nom de Conches apparaît dans les documents actuellement encore existants dès l'année 1095. L'origine de ce nom viendrait du latin « concha » (coquille) désignant une vallée en forme de cuvette ou un méandre. Il est évident que le tracé du Rû Gondoire dans la commune justifie ce nom.

Le Rû Gondoire coulant en permanence, ses rives ont toujours été fréquentées par l'homme et il a été possible de déterminer l'évolution de la population de Conches depuis 1709.

Année	1709	1726	1745	1829	1954	1962	1968	1975
Habitants	185	185	113	161	214	307	529	1.234

Jusqu'au début du siècle, la population essentiellement rurale, était peu importante compte tenu de la surface cultivable très limitée. A partir de la fin de la seconde guerre mondiale et à cause du développement des moyens de transport, l'urbanisation s'est développée d'une manière très importante comme cela est mis en évidence par le tableau ci-dessus.

Le fond de la Vallée de la Gondoire a toujours été le lieu privilégié de l'activité puisque plusieurs moulins (au moins trois sur le territoire de Conches) ont existé : Moulin Bourcier, Moulin du Laurençon, Moulin Vinet. Il reste des vestiges des deux premiers, le troisième était encore en activité au début du siècle. Ses bâtiments existent en totalité et ont été transformés en habitation. Ce moulin Vinet est cité pour la première fois en 1242 lorsque Jean de Chanteloup, curé de Saint-Laurent de Paris le recueille dans l'héritage de son père.

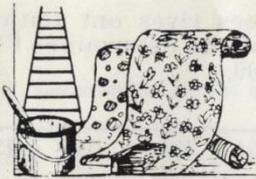
Ces moulins étaient des moulins de faible puissance puisqu'il ne s'agit pas de moulins au fil de l'eau (le courant n'étant pas assez fort) mais de moulins alimentés par leur retenue d'eau se remplissant la nuit afin de faire tourner la roue le jour.

A propos de la rue Ferraille : cette route est l'ancienne route reliant Lagny à Ferrières. Or ce village possédait des mines de fer et des forges, les produits étaient probablement acheminés par chariots vers Lagny, ce qui justifie ce nom et celui de l'ancien gué situé à l'emplacement actuel du pont (route et gué de la ferraille).

Ruelle Sainte-Jeanne, de tradition orale. Cette voie s'appellerait ainsi car Jeanne d'Arc se rendant à Lagny, aurait emprunté cet itinéraire pour rejoindre la route Ferraille et Lagny.

Les documents historiques sur notre région sont assez peu nombreux ou peu connus. Aussi serions-nous désireux de regrouper le maximum d'informations afin de réaliser une étude plus approfondie sur notre village depuis son origine.

Les personnes ayant des documents ou des informations, ainsi que celles intéressées par cette étude, sont priées de se faire connaître.



PEINTURE — VITRERIE
— DECORATION —
— PAPIERS PEINTS —

Raymond BRETON
4, Clos Binette - 77400 CONCHES-LAGNY - Tél. 430-30-13

ENTREPRISE D'ELECTRICITE FORCE ET LUMIERE

R. DESVAUX

4, rue Girard - 77 - LAGNY
TELEPH. : 430-02-28 et 11-47

STATION SERVICE



Robert FONTAINE, Gérant du
RELAIS DU PARC

Route de Provins 77 - LAGNY — Tél. : 430-20-54
Lavage automatique — Dépannage
Service du pneumatique - neufs et occasions

CONCHES

Canton de Lagny
Arrondissement de Meaux
Département 77 (Seine-et-Marne)



RENSEIGNEMENTS ET ADRESSES UTILES

RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Préfecture de Seine-et-Marne : M. le Préfet : Jacques SOLIER, Hôtel de Préfecture, 77 MELUN.
Sous-Préfecture de Meaux : M. le Sous-Préfet : M. Michel LHUILIER.
Canton de Lagny : Conseiller Général : M. René LALLEMANT, Maire de LAGNY (77).

PARLEMENTAIRES

Député :

M. Gérard BORDU, 77500 CHELLES.

Sénateurs :

M. Etienne DAILLY, Vice-Président du Sénat, Président du Conseil Général, Maire de NEMOURS.
M. Maurice LALLOY, Maire de NANTEAU-SUR-LUNAIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Joseph STURMA.

Maire Adjoint : M. René CRESTEY, 27, rue du Fort-du-Bois.

Deuxième Adjoint : M. Michel LUTZ, 24, rue du Fort-du-Bois.

DELEGUES DE CONCHES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES RESIDUS MENAGERS DE LA REGION DE LAGNY :
J. STURMA, R. CRESTEY.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDE POUR LA CREATION D'UN ENSEMBLE POUR HANDICAPES POUR LA REGION DE LAGNY :
R. CRESTEY, C. BORNICHE.

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS
TRAVAUX PUBLICS - COMPOST

J. STURMA

23, allée Beauvallon - Conches
77400 LAGNY Tél. : 430-10-63

R.C. Meaux 58 A 670

I.N.S.E.E. 628-77-12-40001



DOCKS DE LAGNY ET DE POMPONNE

ROGER OLIVIER

14, Quai Eugène-Gaudineau - 77-POMPONNE — Tél. : 430-01-70

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Concessionnaire et Dépositaire : Eternit - Roclaine - Vermiculite
Menuiseries Extérieures SAMEP - Isorel - Planchers Préfabriqués DFC
Fers - Carrelages - Panolac - Contreplaqué - Parquets - Tous Produits en Béton
Bois de Pays et d'Importation - Sable - Cailloux
Livraison sur chantier



TABAC **LA BOULE D'OR** CAFE
MAISON DESAUGES

CONCHES — Tél. : 430-05-36

JEUX DE BOULES - CAVE - VINS A EMPORTER — Fermé le Mercredi



Gérard COMET — ARTISAN

MOSAIQUE - FAIENCE - CARRELAGE - MARBRE - PONÇAGE

29, rue du Fort-du-Bois - 77 CONCHES — Tél. : 430-18-88

Membre du groupe d'artisans G.A.B. 77

RAYMOND DIJON, artisan, 28, rue du Président, 77400 Lagny
Maçonnerie générale - Carrelage - Restauration

Tél. : 007-00-80

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
CONCHES - GUERMANTES :

R. CRESTEY, J. STURMA, A. BESNIER.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ELECTRIFICATION :

J. STURMA, M. LUTZ.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES EAUX POTABLES :

G. HUBARD, J. STURMA.

LA MAIRIE

Place de l'Eglise — Tél. : 430-06-17

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : de 9 heures à 12 heures.

Mardi : de 9 heures à 12 heures et de 17 h 30 à 19 h 30.

Mercredi : de 9 h 30 à 11 h 30.

Jeudi : de 9 heures à 12 heures.

Vendredi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Samedi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

(Les changements d'adresse peuvent être effectués en Mairie)

M. le Maire et M. le Maire-Adjoint reçoivent sur rendez-vous le mardi,
de 17 h 30 à 19 h 30 - Le samedi, de 14 heures à 16 heures.

Secrétaire de Mairie : M^{me} Odile TABERNA — Tél. : 430-06-17.

Assistante Sociale : M^{me} FICHET et M^{me} CARRE. — Tél. : 430-23-03.

CULTE

Culte Catholique :

Prêtre : M. l'Abbé GUERRIER, Paroisse Saint-Michel, à LAGNY.

DISTRIBUTIONS

Collecte des ordures ménagères : Mardi et vendredi, à partir de 6 heures.

Ordures extra-ménagères : Les premiers vendredis des mois de septembre,
décembre, mars, juin.

Compagnie des Eaux : S.F.D.E., 64, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
77-LAGNY — Tél. : 430-02-53.

Electricité de France - Gaz de France : E.D.F., 34, route Nationale,
77-POMPONNE. — Tél. : 430-02-07.

Enseignement :

Groupe scolaire Gustave-Ribaud. — Tél. : 430-11-98.

Directrice : M^{me} DOUZIECH.

Groupe scolaire Val-Guermantes. — Tél. : 430-30-27.

Directeur Ecole Primaire : M. LAVERGNE.

Directrice Maternelle : M^{me} PACHOUD.

Perception de Ferrières-en-Brie :

Rue Pasteur, 77400 LAGNY. — Tél. : 430-05-57.

Contributions Directes :

1, rue Saint-Sauveur, 77400 LAGNY.

Tribunal d'Instance :

Rue Saint-Denis, 77400 LAGNY.

Action Sanitaire et Sociale :

Cité Administrative, Pré-Chamblain, 77011 MELUN.

Agence Nationale pour l'Emploi :

89, rue Saint-Denis, 77400 LAGNY. — Tél. : 430-30-49.

Allocations Familiales :

30, rue Rosa-Bonheur, 77011 MELUN.

Sécurité Sociale :

22, rue des Tanneurs, 77400 LAGNY.

Hôpital :

31, avenue du Général-Leclerc, 77400 LAGNY. — Tél. : 430-07-90.

Police :

Commissariat de LAGNY, rue Vieille et Gentil. - Tél. : 430-02-34 ou le 17.

Gendarmerie :

Brigade de LAGNY, av. Georges-Clémenceau. — Tél. : 430-00-91.

Pompiers :

Centre de Secours de LAGNY, rue Saint-Laurent. — Tél. : 430-00-33
ou le 18.

Médecins généralistes :

ALBA, 48, rue Saint-Laurent, LAGNY. — Tél. : 430-00-44.

BOURRINET, 42, rue Gambetta, LAGNY. — Tél. 430-15-36.

BERDOUGO, 25, rue Saint-Sauveur, LAGNY. — Tél. : 007-00-87.

CARCA, 14, allée des Hêtres-Pourpres, LAGNY. — Tél. : 430-17-26.

GATOT Doris, 4, rue du Docteur-Naudier. — Tél. : 007-38-18.

JOFFROY, 10, rue du Docteur-Naudier, LAGNY. — Tél. : 430-01-25.

PERFECT CHAUFFAGE

A VOTRE
SERVICE

Travaux
assurés par
des
spécialistes
AGRÉÉS

Dépannage
Tél. : 430-19-18

par
Voitures Radios



SERVICE
ENTRETIEN
SERVICE
APRES VENTE

CHAUFFAGE
CENTRAL
SANITAIRES
BRULEURS
Mazout et Gaz
RAMONAGES
MODERNES

33, rue de
l'Orme-Bossu
Tél. : 430-19-18
CONCHES

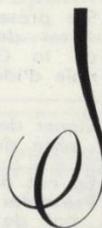
LEVEQUE, 26, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, LAGNY. — Tél. : 430-02-80.
LEVY-ABEGNOLI, 14, allée des Hêtres-Pourpres, LAGNY. — Tél. : 430-08-38.
PETIPAS, 5, rue de Metz, LAGNY. — Tél. : 430-03-95.
SOUCHAL, 18, rue du 27-Août-1944, LAGNY. Tél. : 430-27-46.
WALLEZ, 1, rue de Lorraine, LAGNY. — Tél. : 430-04-04.

Infirmiers - Infirmières :

MASSON, 48, rue des Anémones, LAGNY. — Tél. : 430-04-87.
RECEVEUR, Résidence Jean-Mermoz, A1, LAGNY. — Tél. : 430-27-67.
SIMONARD, 18, rue du Docteur-d'Halluin, LAGNY. — Tél. : 430-03-26.
CENTRE DE SOINS SAINT-JOSEPH DE CLUNY, 21, rue Vacheresse, LAGNY. — Tél. : 430-11-88.
VARCOURT, Chemin de la Grande-Voirie, LAGNY. — Tél. : 430-14-40.

Cliniques :

Clinique SAINT-JOSEPH. — Tél. : 430-01-04, LAGNY.
Clinique DE TAYRAC. — Tél. : 957-05-92, CHELLES.
Clinique Dr BARTHES. — Tél. : 430-02-02, THORIGNY.
Clinique CHANTEREINE. — Tél. : 957-17-94, BROU.



Démarches à faire pour obtenir :

PIECES DESIREES	PIECES A FOURNIR	OU S'ADRESSER	
CARTE D'ELECTEUR	Avoir 18 ans Etre Français Livret de famille ou pièce d'identité	Mairie du domicile Inscription sur la liste électorale	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITE	2 photos récentes, 1 timbre fiscal de 15 F. 1 extrait de naissance ou fiche d'état- civil ou la carte à renouveler.	S'adresser à la Mairie	15,00 F (Timbre fiscal)
CASIER JUDICIAIRE	Rappeler son état- civil + enveloppe timbrée pour retour	Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance.	11,50 F
CERTIFICAT DE NATIONALITE	Pièces prouvant la nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	17,00 F
CHANGEMENT D'ADRESSE CARTE GRISE	Certificat de non- gage.	Mairie	enveloppe timbrée à 3,50
COPIE CONFORME	Présenter la copie et l'original	Mairie	Gratuit
EXTRAIT DE DECES	Date du décès, Nom et prénoms + enve- loppe timbrée pour retour.	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Gratuit
EXTRAIT DE MARIAGE	Date du mariage, Nom et prénoms + enveloppe timbrée pour retour.	Mairie du lieu de mariage	Gratuit
EXTRAIT DE NAISSANCE	Indiquer la date de naissance et nom et prénoms + enve- loppe timbrée pour retour.	Mairie du lieu de naissance	Gratuit
FICHE D'ETAT-CIVIL	Sur présentation du livret de famille ou de la Carte Natio- nale d'identité.	Toute Mairie	Gratuit
LEGALISATION DE SIGNATURE	Signer devant le pré- posé de la Mairie.	Mairie	Gratuit
LIVRET DE FAMILLE	En cas de perte: 8 F Présenter un certifi- cat de perte, déli- vré par le Commis- sariat	Mairie du lieu de mariage	Gratuit
PASSEPORT	Carte d'identité Justification du domi- cile 2 photos, ex- trait de naissance ou fiche d'état-civil	Commissariat de Police	(Timbre fiscal) 100,00 F

AGENCEMENT GÉNÉRAL D'APPARTEMENT



Daniel TIRARD

« LA CROIX SAINT-PIERRE » - R.N. 36
MARLES-EN-BRIE - 77610 FONTENAY-TRESIGNY. — Tél. 409-24-35

Menuiserie générale tous styles - Agencement cuisine
Tringles - Voilage - Miroiterie, etc...



Gérard HUBARD ARTISAN

COUVERTURE - PLOMBERIE - FUMISTERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
SERVICE APRES-VENTE

Route de Tournan - 77-CONCHES — Tél. : 430-11-60



R. VAN HECKE

41, Chemin de l'Orme-Bossu
CONCHES 430-32-38

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE

Adoucisseur d'eau

Contrat d'entretien - Dépannage



Clinique Chantereine

Chirurgie générale et spécialités — Chirurgie générale,
gynécologique, digestive, vasculaire, osseuse

Accouchements — Cours de préparation à l'accouchement

Radiologie - Massages et rééducation physique

Service d'urgence : jour, nuit, dimanche et fêtes

Conventionnée par la Sécurité Sociale, S.N.C.F., Mutuelles, A.T.
Rue Curie, **BROU-SUR-CHANTEREINE**

Téléphone : 020-90-06 — 54-90 — 54-91

SUPERETTE

M. MOKRECH ALI

82, route de Tournan - Lagny - CONCHES
Tél. : 430-26-63

SERVICE - QUALITE - PRIX

BOUCHERIE - Viande 1^{er} choix
VOLAILLES - CHARCUTERIE - ROTISSERIE
CREMERIE - PRIMEURS - EPICERIE FINE
VINS FINS

Dépôt de pain - Gaz - Journaux

☆ PROMOTION CHAQUE SEMAINE ☆

OUVERT de 7 h à 13 h — 15 h 30 - 20 h
fermé le lundi

Livraisons à Domicile

Chamu-Freyhoffer

OPTICIEN BREVETE

2, RUE GAMBETTA — 77 - LAGNY — Tél. : 430-04-00



TOLERIE - PEINTURE

Tous dépannages Jour et Nuit

**AU
MODERN' GARAGE**

A. LEJEUNE, *Spécialiste Citroën*

49, rue Pasteur - 77400 GOUVERNES — Tél. : 430-21-94

VENTES VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
Toutes marques